



R.G.E.S

(Rappels ou Ajustements)

CHAMPIONNAT SOFTBALL FEMININ 2009

Formule de compétition :

Le championnat qui compte 4 équipes (Coudekerque, Dunkerque, Ronchin et Valenciennes) est composé de 5 journées. Lors des 4 premières journées, chaque équipe organise un plateau regroupant toutes les équipes qui joueront chacune 2 matches de 7 manches ou 1h30. Lors de la dernière journée du championnat, un seul match de 7 manches ou 1h30 par équipe est programmé. A la fin de la saison, chaque équipe aura rencontré trois fois ses adversaires.

Les joueuses d'Arras et de La Madeleine sont invitées à chaque plateau afin de compléter les équipes qui manqueraient de joueuses. On ne commence pas de nouvelle manche à moins de 10 minutes de l'heure de fin de match. En cas d'égalité au terme du temps réglementaire, une manche en tie break sera effectuée afin de départager les deux équipes.

Finale : seules les équipes inscrites au championnat de softball féminin outdoor ont accès à la finale. La finale se jouera en 7 manches sans limite de temps.

Mercy Rules : 20 points d'écart à la 3^{ème} manche, 15 à la 4^{ème}, 7 à la 5^{ème}.

Application du Tie break :

Si les 2 équipes sont à égalités à moins de 10 minutes de l'heure de fin de match, la manche suivante se jouera en tie break. Le line-up commence à l'ordre habituel mais le dernier frappeur de la manche précédente va se positionner directement en 2^{ème} base avant que le jeu ne commence.

Résultats et classement :

Le classement s'effectue en fonction du nombre de points attribués aux équipes à l'issue des rencontres :

Barème :	Victoire :	3 points*
	Défaite :	1 point*
	Forfait :	0 point

* Multipliés par le nombre de filles de l'équipe engagée dans le championnat.

Exemple :

- Dunkerque (8 Dunkerquoises + 2 Arrageoises) gagne 10 à 9 face à Coudekerque (9 Coudekerquoises + 1 La Madeleine).
Nombre de points attribués aux équipes :
 - o Dunkerque : 3 x 8 joueuses = 24 points
 - o Coudekerque : 1 x 9 joueuses = 9 points
- Ronchin (7 Ronchinoises + 3 Valenciennes) gagne 8 à 1 face à Valenciennes (10 Valenciennes).
Nombre de points attribués aux équipes :
 - o Ronchin : 3 x 7 = 21 points
 - o Valenciennes : (3 x 3) + (10 x 1) = 19 points

Préciser sur la feuille de match l'équipe d'appartenance de l'arbitre.

En cas d'égalité entre 2 clubs : résultats des matchs entre les deux équipes, nombre de points encaissés,...

Catégorie d'âge :

A partir de cadet dernière année avec double sur-classement. Juniors avec certificat médical de sur-classement.

Report et modification du calendrier :

Seul le Rain Out peut modifier le calendrier spontanément. Pour toute autre report, consulter les RGEs fédérales.

Horaire et date de championnat :

Matches le samedi, play ball à 15h00. Possibilité de jouer la dernière journée du championnat le mercredi en cas d'accord entre les clubs.

Journée de réserve :

Si les journées de réserve ne suffisent pas à boucler le championnat, la CRS pour demander aux équipes de programmer les matches de retard d'autres jours, après avis auprès des clubs.

Terrain :

Les journées de championnat doivent avoir lieu sur un terrain de softball, ou sur une aire gazonnée de surface semblable à celle d'un terrain de softball (homologation CRS). Cette aire de jeu doit être plane et en aucun cas dangereuse. Le terrain doit être équipé d'un back stop et de bancs. Il doit être ratissé et tracé (au minimum jusque la 1^{ère} et la 3^{ème} base). Les boîtes de frappe doivent être tracées, les lignes de foul ball et de homerun délimitées.

Pour les 4 premières journées de championnat, il sera demandé aux clubs recevant d'installer 2 terrains sur leur complexe.

La distance entre les bases est de 18,29m.

La distance entre le marbre et la plaque du lanceur est de 13,11m.

La ligne de homerun doit se situer au minimum à 67,10m (possibilité de réduire la distance pour les 4 premières journées de championnat)

La première base est une safety base.

Equipement :

Le receveur doit porter l'équipement complet.

Echauffement des lanceurs :

5 lancers en début de match, 3 lancers à chaque nouvelle manche. Un nouveau lanceur se voit accorder 5 lancers.

Nombre de joueuses :

Il est possible de jouer à 8 joueuses. Dans ce cas la joueuse absente sera inscrite sur le line up en 9^{ème} batteur, à chaque fois que le batteur 9 se présente à la batte, c'est un éliminé automatique pour la défense.

Dans le cas où il y aurait assez de joueuses de La Madeleine et d'Arras pour compléter les équipes, il sera demandé à ce que chaque équipe soit composée au minimum de 10 joueuses et que chacune des joueuses de La Madeleine et d'Arras rentre au minimum 2 manches sur chaque match.

Compétence de l'entraîneur :

L'entraîneur doit être titulaire d'un Diplôme Fédéral d'Initiateur au minimum.

Arbitrage :

Les rencontres doivent dans la mesure du possible être arbitrées par un arbitre officiel (baseball ou softball).

Chaque équipe doit amener un arbitre. L'arbitre de l'équipe qui reçoit commence à la plaque (sauf accord entre les arbitres).

Dans l'hypothèse où aucun arbitre ne serait disponible, l'arbitrage pourra être effectué par un joueur expérimenté ayant reçu préalablement l'aval de la Commission Régionale Sportive.

Forfaits :

Forfait lorsqu'une équipe ne sera pas présente sur le terrain 15 minutes avant l'heure fixée de début de match.

4 joueuses minimum pour l'équipe engagée.

Communication des résultats :

Flandresbaseball@gmail.com ET marc.williamson@orange.fr ou au 06.08.61.73.09 avant le dimanche soir 20H00.

Feuilles de match :

Envoyées au Président de la C.R.S par l'équipe victorieuse avant le Mardi 24H00 : Louis DUPONT, 15 Rue de l'Abbé Delbecque 59300 Valenciennes. Feuille reçue après le délai de 48h00 : 10 euros d'amende. Feuille reçue après le délai de 2 semaines : Forfait administratif. Défaite pour les deux équipes.

Au dos des feuilles de match doivent figurer les MVP par équipe.

Tenue :

Toutes les joueuses et coaches de l'équipe doivent avoir une tenue semblable avec maillot numéroté. Les joueuses mineures ne peuvent pas porter de spikes : il leur est conseillé de porter des crampons moulés.

Radiation du championnat :

Une équipe se voit exclue du championnat lorsqu'elle a effectué 2 forfaits administratifs (1 forfait comptabilisé par journée).

Le forfait lors des plateaux implique 2 forfaits sportifs (5/0, 5/0) et un seul forfait administratif.

Pour tous les autres points se référer au R.G.E.S de la Commission softball de la Fédération Française de Baseball Softball



R.G.E.S

(Rappels ou Ajustements)

CHAMPIONNAT SOFTBALL MIXTE BALLE RAPIDE 2009

Formule de compétition :

Le championnat qui compte 3 équipes (Coudekerque, La Madeleine et Ronchin) est composé de 3 journées. Lors de ces journées, chaque équipe organise un plateau regroupant toutes les équipes qui joueront chacune 2 matches de 7 manches ou 1h30.

On ne commence pas de nouvelle manche à moins de 10 minutes de l'heure de fin de match. En cas d'égalité au terme du temps réglementaire, une manche en tie break sera effectuée afin de départager les deux équipes.

Finale : La finale se jouera en 7 manches sans limites de temps.

Mercy Rules 20 points d'écart à la 3^{ème} manche, 15 à la 4^{ème}, 7 à la 5^{ème}.

Résultats et classement :

Le classement s'effectue par le rapport : matches gagnés, matches joués.

En cas d'égalité entre 2 clubs : résultats des matchs entre les deux équipes, nombre de points encaissés,...

Catégorie d'âge :

A partir de cadet dernière année avec double sur-classement. Juniors avec certificat médical de sur-classement.

Report et modification du calendrier :

Seul le Rain Out peut modifier le calendrier spontanément. Toute autre demande de report de rencontre doit respecter les RGES fédérales.

Horaire et date de championnat :

Matches le samedi, play ball à 15h00. Possibilité d'avancer l'heure du match à 14h30 en cas d'accord entre les équipes.

Journée de réserve :

Si les journées de réserve ne suffisent pas à boucler le championnat, la CRS pour demander aux équipes de programmer les journées de retard d'autres jours, après avis auprès des clubs.

Terrain :

Les journées de championnat doivent avoir lieu sur un terrain de softball, ou sur une aire gazonnée de surface semblable à celle d'un terrain de softball (homologation CRS). Cette aire de jeu doit être plane et en aucun cas dangereuse. Le terrain doit être équipé d'un back stop et de bancs. Il doit être ratissé et tracé (au minimum jusque la 1^{ère} et la 3^{ème} base), les boîtes de frappe doivent être tracées, les lignes de foul ball et d'home run délimitées.

La distance entre les bases est de 18,29m.

La distance entre le marbre et la plaque du lanceur est de 14m.

La ligne d'home run doit se situer au minimum à 76,20m

La première base est une safety base.

Equipement :

Le receveur doit porter l'équipement complet. Le receveur masculin peut s'abstenir de porter le plastron.

Le softball mixte Balle Rapide s'effectue avec une balle molle Vinyle.

Echauffement des lanceurs :

En début de match 5 lancers sont accordés au lanceur.

Le lanceur se voit accorder 3 lancers d'échauffement à chaque nouvelle manche. Un nouveau lanceur se voit accorder 5 lancers.

Nombre de joueurs :

Il est possible de jouer à 8 joueurs. Dans ce cas le joueur absent sera inscrit sur le line up en 9ème batteur, à chaque fois que c'est au batteur 9 de se présenter à la batte, cela fait un éliminé automatique pour la défense.

La batterie doit être mixte ou féminine. Il doit y avoir un minimum de 4 joueuses sur le terrain en défense.

Le line up doit alterner un joueur et une joueuse.

Compétence de l'entraîneur :

L'entraîneur doit être titulaire d'un Diplôme Fédéral d'Initiateur au minimum.

Arbitrage :

Les rencontres doivent dans la mesure du possible être arbitrées par un arbitre officiel (baseball ou softball).

Chaque équipe doit amener un arbitre. L'arbitre de l'équipe qui reçoit commence à la plaque (sauf accord entre les arbitres).

Dans l'hypothèse où aucun arbitre ne serait disponible, l'arbitrage pourra être effectué par un joueur expérimenté ayant reçu préalablement l'aval de la Commission Régionale Sportive.

Forfaits :

Une équipe sera considérée comme forfait lorsqu'elle ne sera pas présente sur le terrain 15 minutes avant l'heure fixée de début de match.

L'équipe doit être composée de 8 joueurs au minimum dont 4 féminines.

Communication des résultats :

Flandresbaseball@gmail.com ET marc.williamson@orange.fr ou au 06.08.61.73.09 avant le dimanche soir 20H00.

Feuilles de match :

Envoyées au Président de la C.R.S par l'équipe victorieuse avant le Mardi 24H00 : Louis DUPONT, 15 Rue de l'Abbé Delbecque 59300 Valenciennes. Feuille reçue après le délai de 48h00 : 10 euros d'amende. Feuille reçue après le délai de 2 semaines : Forfait administratif. Défaite pour les deux équipes.

Au dos des feuilles de match doivent figurer les MVP par équipe.

Tenue :

Tous les joueurs et coaches de l'équipe doivent avoir une tenue semblable avec maillot numéroté. Les spikes sont interdits.

Sécurité :

Le Slash Bunt est interdit. S'il est pratiqué, le batteur est retiré (Balle morte et les coureurs reviennent à leur base d'origine).

Radiation du championnat :

Une équipe se voit exclue du championnat lorsqu'elle a effectué 2 forfaits administratifs (1 forfait comptabilisé par journée).

Le forfait lors des plateaux implique 2 forfaits sportifs (5/0, 5/0) et un seul forfait administratif.

Pour tous les autres points se référer au R.G.E.S de la Commission softball de la Fédération Française de Baseball Softball



CONDITIONS D'ENGAGEMENT CHAMPIONNATS BASEBALL 2009

	<u>Softball Féminin</u>	<u>Softball Mixte</u>
- Etre à jour de l'inscription Fédérale et Ligue		
- Avoir payé les éventuelles pénalités financières N-1		
- Montant de l'inscription d'une équipe	30 euros	30 euros
- Montant de la Caution	200 euros	200 euros
- Présenter les rooster pour les équipes	8 joueurs mini	8 joueurs mini
- Encadrement	DFI	DFI
- Arbitres	AD recommandé	AD recommandé
- Scoreurs		
- Reports de matches		
- Déplacement de l'horaire		

AMENDES (Extrait des RGES 03/2009 sauf * = décision Ligue)

	<u>Softball Féminin</u>	<u>Softball Mixte</u>
Forfait	30 euros*	30 euros*
Cumul 3 expulsions pour le même joueur/saison	150 euros*	150 euros*
Cumul 3 expulsions aux membres d'une même équipe/saison	150 euros*	150 euros*
Non communication des Résultats	50 euros*	50 euros*
Feuille de Match hors délai	10 euros	10 euros
Feuille de Match non établie	50 euros (+FF 5/0)	50 euros (+FF 5/0)
Feuille de Match incomplète ou illisible	10 euros	10 euros
Non utilisation de la Codification des rencontres	3 euros/infraction	3 euros/infraction
Non communication Feuille de Scorage ou hors délai		
Feuille de Scorage non établie		
Feuille de Scorage incomplète ou illisible		
Scorage inexploitable		
Non fourniture d'un arbitre officiel		
Non fourniture d'un scoreur officiel (DH)		

Principe : En cas d'amendes prononcées à l'encontre d'équipes, la Ligue encaissera le chèque de caution laissé en dépôt en fin de saison. Si le montant de l'amende est inférieur à la caution la Ligue versera un chèque de la différence. Si le montant est supérieur, la Ligue réclamera le montant manquant au club en cause.